

Formation CSE 50 à 300 Salariés — Maîtrisez le Fonctionnement de votre Instance

REF : CSE.104 • Formation Sécurité au Travail • Bordeaux & Nouvelle-Aquitaine

Durée 14h	Effectif 1-10	Niveau Débutant	Modalité Présentiel
---------------------	-------------------------	---------------------------	-------------------------------

Objectif de la formation

Cette formation de 2 jours prépare les élus du CSE des entreprises de 50 à moins de 300 salariés à exercer pleinement leur mandat. Dans cette tranche d'effectif, le comité acquiert la personnalité civile, gère ses propres budgets et se voit consulté sur les grandes décisions de l'entreprise. Les participants apprennent à organiser l'instance, à exploiter la BDESE, à mener les consultations obligatoires et à administrer les budgets de fonctionnement et des activités sociales et culturelles. Dispensée à Bordeaux et en Gironde par FJ Prévention, certifié Qualiopi.

À l'issue de cette formation, vous saurez

- Situer le rôle du CSE dans une entreprise de 50 à 300 salariés et le statut de chaque acteur
- Maîtriser l'organisation des réunions, l'ordre du jour, les votes et la rédaction des procès-verbaux
- Conduire les consultations obligatoires et exploiter la base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE)
- Gérer les budgets de fonctionnement et des activités sociales et culturelles dans le respect des règles URSSAF
- Exercer le droit d'alerte, recourir aux expertises et construire un dialogue social constructif

Public cible

- Élus titulaires et suppléants du CSE (entreprises de 50 à 299 salariés)
- Secrétaires et trésoriers du CSE prenant leurs fonctions
- Anciens membres de CE, DP ou CHSCT découvrant l'instance fusionnée
- Responsables RH accompagnant la mise en place ou le renouvellement du comité

Prérequis

- Être membre élu du CSE ou candidat dans une entreprise de 50 à 299 salariés
- Aucune connaissance juridique préalable requise

Accessible aux personnes en situation de handicap

Programme détaillé

Jour 1 : Cadre juridique et fonctionnement du CSE

Le CSE dans les entreprises de 50 à 300 salariés

- Ordonnance du 22 septembre 2017 : instauration et composition du comité
- La fusion des anciennes instances (DP, CE, CHSCT) au sein du CSE
- Personnalité civile, responsabilités et obligations du comité
- Rôles et statuts : président, secrétaire, trésorier, élus titulaires et suppléants

Organiser le travail de l'instance

- Réunions périodiques : convocation, ordre du jour conjoint, fréquence
- Délibérations, votes et rédaction du procès-verbal
- Le règlement intérieur du CSE : contenu et portée
- Crédit d'heures de délégation, liberté de circulation et moyens matériels

Les attributions des anciens organes reprises par le CSE

- Présentation des réclamations individuelles et collectives des salariés
- Missions en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Consultations et information sur la marche générale de l'entreprise
- Droit d'alerte et saisine de l'inspection du travail

Jour 2 : Consultations, expertises et gestion budgétaire

Information, consultation et BDESE

- Les trois consultations récurrentes obligatoires du CSE
- La base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE) : contenu et usage
- Intégration des conséquences environnementales des décisions de l'entreprise
- Recours à l'expertise : conditions, financement et déroulement

Gérer les budgets du CSE

- Budget de fonctionnement et budget des activités sociales et culturelles : sources et affectation
- Construction, suivi et transfert entre budgets
- Réglementation URSSAF des avantages servis aux salariés
- Obligations comptables et présentation des comptes annuels

Communiquer et exercer un dialogue social constructif

- Informer les salariés sur l'activité et les réalisations du comité
- Construire une relation de travail équilibrée avec la direction
- Protection des élus et prévention du délit d'entrave
- Bonnes pratiques pour un dialogue social durable

Moyens pédagogiques

Supports fournis

- Support de formation CSE projeté et remis
- Livret stagiaire sur le fonctionnement du CSE 50-300 salariés
- Modèles de documents : ordre du jour, PV, registre des réclamations, suivi budgétaire

Méthodes

- Apports théoriques actualisés illustrés par des cas concrets
- Mises en situation : simulation de réunions et rédaction de PV
- Atelier pratique de lecture de BDESE et de budgets
- Échanges et partage d'expériences entre participants

Matériel requis

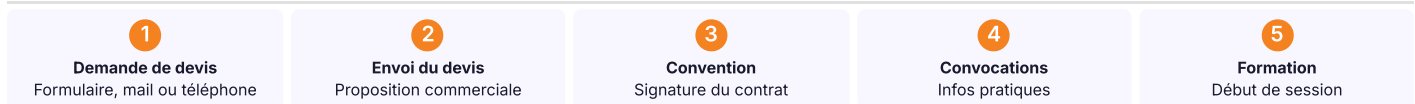
- Salle dédiée équipée
- Paperboard et vidéoprojecteur
- Études de cas adaptées aux entreprises de taille moyenne

Équipe pédagogique

Sophie M. - Juriste en droit social — Formatrice CSE/CSSCT agréée DREETS

Titulaire d'un Master II de droit social, Sophie forme les membres du CSE et de la CSSCT depuis 9 ans. Elle accompagne les entreprises girondines de 11 à 300 salariés — domaines viticoles, PME du BTP, logistique, services — avec une pédagogie fondée sur des cas concrets : consultations obligatoires, gestion des budgets, enquêtes accidents et inspections trimestrielles.

Parcours d'accès à la formation



Indicateurs de résultats

Stagiaires formés 6+	Satisfaction 9.5/10	Taux réussite 100%	Délai accès 14 jours
--------------------------------	-------------------------------	------------------------------	--------------------------------

Contact & Inscription

FJ Prévention - Organisme de formation certifié Qualiopi

Email : contact@fjprevention.fr | Tél : 06 75 18 79 76 | Site : www.fjprevention.fr

Financement : OPCO, Plan de formation